

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO SYSTEMS » en abrégé « SANOSYS »

Siège SONGON NON LOIN DE L'ECOLE JULES  
MARCEL, Lot 348, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO SYSTEMS » en abrégé «  
SANOSYS »

Objet : - Construction bâtiment ;  
- Electricité Moyenne Tension et Basse Tension ;  
- Eclairage public ;  
- Divers services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-  
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SONGON NON LOIN DE L'ECOLE JULES  
MARCEL, Lot 348, Ilot 31

Dirigeant(s) M SANOGO SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04624 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27582/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

